



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**État-major de l'armée de Terre
État-major de zone de défense de Marseille
Commandant de la zone terre Sud**

Marseille, le 13 mars 2024
N° 717 /ARM/EMA/EMZD MRS/SCOUT/J-INFRA/NP

Le général de corps d'Armée Thierry LAVAL
Commandant de la zone terre Sud

A

Mairie de Fos-sur-Mer
service urbanisme
avenue René Cassin - BP 5
13771 Fos sur Mer

OBJET : Avis du ministère des Armées sur la demande PC 013 039 23 G0067.

REFERENCES : a) consultation des personnes publiques du 22/04/2024.
b) avis technique de l'USID d'Istres du 04/03/2024.

Par courrier cité en référence (a), vous avez sollicité le ministère des Armées afin qu'il émette un avis sur la demande concernant la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, présentée par la société QAIR PV FOS AM.

L'instruction du dossier par les services techniques compétents (b) ne fait apparaître aucune interférence avec les activités des Armées sur l'aire de ce projet situé 120 rue Maryam Mirazkani - Zac Cambacérès sur la commune de Fos-sur-Mer.

Par conséquent et en vertu de ses prérogatives de représentant du ministre des Armées en matière d'urbanisme, le général commandant la zone terre Sud émet un avis sans objection sur la réalisation de ce projet.

par ordre,
le lieutenant-colonel Franck AMATA
chef du bureau infrastructure

COPIE :
USID d'Istres.